



L'ESSENTIEL DU DROIT DES SOCIÉTÉS

# Droit commun des sociétés

## Objectif

Le droit des sociétés a connu d'importants bouleversements. À raison des crises économiques et financières successives des 10 dernières années et dans un contexte de mondialisation, un mouvement de dérégulation et de contractualisation du droit des sociétés s'est progressivement fait jour. Dans le même temps, les réglementations destinées à favoriser et à simplifier la création de sociétés se sont multipliées. Enfin, on a vu s'accroître les différences qui séparent les sociétés fermées, petites ou grandes, et les sociétés cotées, ces dernières étant de plus en plus régies par le droit financier. Afin de permettre aux professionnels du droit de maîtriser toutes ces évolutions récentes, Pro-Barreau a conçu 2 séminaires e-learning pour faire le point sur « L'Essentiel du Droit des sociétés ». Ce séminaire e-learning de 12 heures de formation consacré au droit commun des sociétés a pour but de présenter synthétiquement l'ensemble des changements intervenus dans ce domaine. Il constitue un moyen idéal de mettre à jour ses connaissances sur les principes fondamentaux du droit des sociétés.

## Programme détaillé

**Introduction** : Différentes conceptions de la notion de société

**Partie 1** : Rappel des conditions d'acquisition et des attributions de la personnalité morale

**Partie 2** : Faire le point sur les acteurs de la vie sociale

- Connaître l'étendue des droits politiques et pécuniaires de l'associé
- Maîtriser le fonctionnement des organes de gestion et de direction de la société

**Partie 3** : Faire le point sur la modification et la dissolution de la société

- Maîtriser les principes relatifs à la modification des statuts
- Prévoir les causes et les effets de la dissolution

Formation animée par

**Elsa Guegan**

Maître de conférences  
Université Paris Saclay

**Tarif : 390€**



Période  
Du 1 janvier 2021 au  
31 décembre 2021



Durée  
12 heures de formation



Public  
Avocats, Notaires,  
Huissiers, Juristes



Niveau  
Perfectionnement



Formation  
E-learning





L'ESSENTIEL DU DROIT DES SOCIÉTÉS

# Droit commun des sociétés

## BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner

par courrier :  
Pro-Barreau, 3, rue de Nesle  
75006 Paris

par fax :  
01 72 34 92 58

par e-mail :  
e-learning@pro-barreau.com

### PERSONNE PARTICIPANTE

Mme  M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Société / Cabinet

Adresse

Ville

### RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

Mme  M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

CP

Tarif : **390€ TTC**

- J'effectue le règlement par chèque à l'ordre de Pro-Barreau
- J'effectue le règlement par virement bancaire, IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 - BIC : CRLYFRPP
- J'effectue le règlement par carte bancaire en ligne sur [www.pro-barreau.com](http://www.pro-barreau.com) ou par téléphone au 01 56 81 00 30

Fait à :

Le :

Signature :

### Conditions générales de participation

#### Conditions d'inscription et tarifs

Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

#### Documents contractuels

A réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client. Après validation des différentes étapes de la for-

mation, une attestation de formation est adressée au client.

#### Paiement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

#### Durée

Le client doit valider l'ensemble des étapes de la formation e-learning souscrite avant l'expiration de la période de validité de son abonnement (voir «Période» dans la description du module e-learning).

#### Rétractation

Conformément à la réglementation en vigueur, le client dispose d'un droit de rétractation. Toute annulation d'inscription doit être adressée à Pro-Barreau par courrier au plus tard quatorze jours

calendaires après réception par le client de la confirmation d'inscription. L'inscription ne peut plus être annulée après que le client a commencé sa formation en faisant usage du mot de passe et de l'identifiant qui lui ont été attribués afin d'accéder à l'espace e-learning sécurisé du site Internet de Pro-Barreau.

